2007-03830/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec



# Salle de presse



Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

## Communiqués - Ministère

Retour à la liste

AGIR pour la culture et les communications

Actions Gouvernementales Immédiates de Relance

**Le gouvernement du Québec accorde 837 100 $ pour l'agrandissement et le réaménagement de la bibliothèque de Rosemère**

Rosemère, le 6 mars 2003 – La ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, a annoncé aujourd'hui une subvention de 837 100 $ du gouvernement du Québec afin de réaliser des travaux d'agrandissement et de réaménagement à la bibliothèque de Rosemère. Cette annonce a eu lieu en présence du député de Groulx, M. Robert Kieffer, et de la mairesse de la municipalité, Mme Monique Richer.

« Pour les jeunes, la bibliothèque est souvent le premier lieu d'accès à la culture qui leur ouvre tout un monde de rêves et de plaisir. Pour les adultes, c'est une fenêtre sur l'information et la connaissance. Grâce à l'enthousiasme et à la détermination de tous les partenaires de ce projet, les citoyennes et les citoyens de Rosemère auront bientôt accès à des installations modernes, qui leur offriront un environnement agréable et propice à la lecture », a déclaré Mme Lemieux.

**Une bibliothèque trois fois plus grande**

L'aide financière de 837 100 $ accordée aujourd'hui permettra à la Ville de Rosemère de réaliser son projet d'offrir à ses quelque 14 000 habitants une bibliothèque plus spacieuse et mieux conçue. En effet, suite aux travaux, la nouvelle bibliothèque sera trois fois plus grande que l'actuelle et complètement réaménagée. Cet agrandissement, rendu nécessaire par l'importance croissante de la collection et l'augmentation de la clientèle, viendra combler les attentes des abonnés à l'égard des activités d'animation, des services audiovisuels et du prêt de biens culturels.

La subvention accordée par le ministère de la Culture et des Communications, en vertu du programme Soutien aux équipements culturels, couvrira 50 % des coûts, le reste étant assumé par la municipalité de Rosemère.

« Toutes les municipalités, quelle que soit la taille de leur population, ont beaucoup à retirer en investissant dans la promotion de la lecture. Une bibliothèque fonctionnelle et attrayante rehaussera la vitalité culturelle de Rosemère », a pour sa part souligné M. Kieffer.

Cette annonce s'inscrit dans la foulée du plan d'action Agir pour la culture et les communications, qui entraînera notamment des investissements de plus de 120 M$ dans les domaines de la culture et des communications. « Le vaste plan d'accélération des investissements publics qui nous permet de contribuer à

l'amélioration de la qualité de vie des résidents et des résidentes de Rosemère contribue de façon directe à la création d'emplois dans divers secteurs d'activité, parmi lesquels la culture occupe les premières loges », a conclu la Ministre.

**Source :**

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

---



Québec

© Gouvernement du Québec, 2007